



Critères de participation aux tournois Internationaux 2017

L'autorisation de participer à ces tournois est régie par des critères car les joueurs représenteront la France même si c'est le joueur qui finance les frais liés à sa participation. Les demandes sont validées par la commission puis par la FFTT pour l'inscription définitive.

Accès aux tournois de coefficient 40 :

- Les joueurs (euses) inscrit(e)s sur les listes ministérielles et ayant participé aux derniers Jeux paralympiques, championnat du Monde ou championnat d'Europe (Équipe de France).
- Les joueurs (euses) inscrit(e)s sur les listes ministérielles lors de la saison précédente (mais sortis des listes pour la saison en cours) pourront participer à 3 tournois par an.
- Les joueurs ayant participé à des tournois de coefficients 20 l'année précédente pourront demander au Directeur Sportif Adjoint une wild-card pour 1 à 3 tournois pour l'année. La demande est à faire parvenir au moins 1 mois avant la date de la 1^{ère} entrée (first entry).

NB : Si un joueur atteint une finale lors d'un coefficient 20, il pourra s'inscrire à un tournoi coefficient 40 (autorisation valable un an)

Accès aux tournois de coefficient 20 :

- Les joueurs ayant accès aux tournois de coef. 40
- Les joueurs (euses) hors liste de haut niveau évoluant au critérium fédéral en Nationale 1 et Nationale 2.
- Les joueurs (euses) classes 1, 2 et 6 qui évoluent en Nationale 3.

Pour tout sportif n'entrant pas dans ces critères, l'autorisation de participer à un ou plusieurs tournois lors d'une même saison sera délivrée par le Directeur Sportif Adjoint en charge du haut niveau sur demande de wild-card au moins 1 mois avant la date de la 1^{ère} entrée (first entry).

Accès aux tournois Juniors (-23 ans) :

- Les jeunes pourront être sélectionnés par la commission et être pris en charge sur une partie de la sortie Internationale pour répondre à la priorité de renouvellement des générations.
- En dehors de ces sélections, les jeunes de -23 ans qui souhaitent participer à un tableau JR (Juniors de -23 ans) doivent demander une wild-card auprès du Directeur Sportif Adjoint.



Liste des Joueurs ayant accès aux coefficients 40 pour l'année 2017 Maj du 9 janvier 2017

Classe 1 :

Jean-François Ducay, Alan Papirer

Classe 2 :

Fabien Lamirault, Stéphane Molliens, Julien Michaud, Isabelle Lafaye, Damien Bedos, Florence Sireau-Gossiau, Vincent Boury

Classe 3 :

Florian Merrien, François Geuljans, Fanny Bertrand, Emmanuelle Ferrier

Classe 4 :

Maxime Thomas, Alexandre Delarque, Emeric Martin

Classe 5 :

Nicolas Savant-Aira

Classe 6 :

Bastien Grundeler

Classe 7 :

Stéphane Messi, Kévin Dourbecker – Anne Barneoud

Classe 8 :

Thomas Bouvais – Thu Kamkasomphou

Classe 9 :

Cédrik Cabestany

Classe 10 :

Matéo Bohéas



Accès aux coefficients 20 pour l'année 2017 :

Classe 1 :

Christopher Vaudout, Vincent Thomas

Classe 2 :,

Benoît Besset, Bruno Le Moal, Arnaud Merle d'Aubigne, ,

Classe 3 :

Stéphane Gil-Martins, Sylvain Noel, Julien Bochereau, Florian Paire,
Emmanuelle Ferrier, Nicolas Antier, Fanny Bertrand, Laurent Papin,
Bernard Zassot, Cédric Dulas

Classe 4 :

Jessy Darnond, Patrick Muhl, Tristan Pierrot, André Dairaine, Guillaume
Pedrona,

Classe 5 :

Philippe Durieux, Pascal Bonnat, Eric Drevet, Sébastien Rutler, Victorien Plet,
Michel Le Boulbar, Samuel Defreneix, Mohamed Boussis

Classe 6 : néant à ce jour

Classe 7 :

Esteban Herrault, Axel Lavallart, Eliane Charbonneau, Alain Pichon, Guillaume
Grillet, Robert-Claude Soria

Classe 8 :

Clément Berthier, Lewis Dalby, Elias Debeyssac, François Serignat,
Florian Freiburger, Cédric Courmaceul

Classe 9 :

Frédéric Bellais, Benoît Grasset, Benoît et Claire Mairie, Stéphane Hervé, Pierre-
Yves Banessy, Nicolas Gaze, Valerie Brunet, Christian Chesnel,

Classe10 :,

Karim Boumédouha, Jérôme Buzard, Jérôme Chatry, Nicolas Testu, Corentin
Darenes, Raphael Boas, Christophe Panicali, Ghislain Planty,

Les joueurs n'apparaissant pas dans ces listes doivent faire une demande de
wild-card pour accéder à l'inscription aux tournois.